

Séminaire de Droit européen de la propriété intellectuelle

Jean-Sylvestre Berge^()*

Professeur à l'Université de Paris Ovest - Nanterre La Défense

6 SEANCES - SALLE F-101

Ce séminaire a pour ambition de confronter la propriété intellectuelle (droit d'auteur, droit des brevets et droit des marques essentiellement) et le droit européen (Union européenne). Chaque séance fait l'objet d'une présentation générale et de lectures choisies utiles au traitement de la question posée.

NB – Les dates ci-dessous sont susceptibles de modifications, merci de vous reporter au tableau d'information.

Séance liminaire : Présentation du séminaire et organisation des séances de travail
(20 oct. 2010 à 17h-18h)

Séance 1 (20 oct. 2010 à 18h-20h) : Territorialité de la propriété intellectuelle et Droit européen
Question : Le droit européen actuel prend-il en compte la nature territoriale de la propriété intellectuelle ou, au contraire, la remet-elle en cause ?

Séance 2 (27 oct. 2010 à 17h-19h) : Propriété intellectuelle et Libre circulation
Question : Peut-on s'opposer à la circulation d'un bien protégé par un droit de propriété intellectuelle, dès lors qu'il a été mis sur le marché avec le consentement du titulaire du droit ?

Séance 3 (10 nov. 2010 à 17h-19h) : Propriété intellectuelle et Libre concurrence
Question : Un droit exclusif de propriété intellectuelle peut-il être remis en cause par le droit européen de la concurrence ?

Séance 4 (24 nov. 2010 à 17h-19h) : Propriété intellectuelle et Rapprochement des droits nationaux (1)
Question : Quels sont les domaines du droit de la propriété intellectuelle qui n'ont pas été encore harmonisés au niveau européen ?

Séance 5 (1^{er} déc. 2010 à 17h-19h) : Propriété intellectuelle et Rapprochement des droits nationaux (2)
Question : Quelle est la marge de manœuvre des États dans la transposition des directives européennes ?

Séance 6 (8 déc. 2010 à 17h-19h) : Propriété intellectuelle et Titres européens de protection
Question : Les titres européens de propriété intellectuelle échappent-ils à l'emprise des lois nationales ?

^(*) jberge@u-paris10.fr – <http://lewebpedagogique.com/jsberge/>